
Amélioration de la condition animale – Vœu présenté par la majorité municipale

Amélioration de la condition animale

La Ville de Vénissieux s'engage sur des questions animales depuis longtemps, et depuis 2014 sur la question de l'errance des chats avec des campagnes de stérilisations. En ce sens, elle écoute les citoyens qui veulent que la question animale soit mieux prise en compte, notamment par les politiques (Un sondage Ifop montre que 67 % des Français jugent que les politiques défendent mal les animaux).

Depuis 2022 et la création d'une délégation sur l'animal en ville, se sont tenues une enquête concernant les pigeons et les oiseaux en ville, la labellisation LPO du parc de la mairie, une convention de lutte contre la maltraitance animale avec notre SPA, en plus de la fourrière et de multiples campagnes de soins aux chats errants, une enquête citoyenne sur les animaux de compagnie dans l'espace public et privé, et bientôt la 1ère Fête des animaux le samedi 7 juin à Grandes Terres en Fête au Fort de Feyzin. Si le niveau local peut être actif, nous avons aussi besoin du législateur et du gouvernement pour qu'ils prennent leur part à cette amélioration sociétale.

Le conseil municipal de Vénissieux forme donc le vœu :

- 1.** que les pouvoirs publics portent une campagne nationale forte en faveur de l'adoption responsable pour les animaux de compagnie améliorant les dispositifs actuels, et en faveur d'une meilleure lutte contre les trafics des animaux, contre l'abandon. Hélas la France est championne des abandons notamment en été. En ce printemps, ce vœu demande au gouvernement d'avoir une vue d'ensemble et d'inciter financièrement à la responsabilité des propriétaires, de valoriser les alternatives responsables à l'abandon, de mettre fin aux trafics des animaux de compagnie, aux difficultés des refuges surtout en été ;
- 2.** que l'État organise un audit généralisé des abattoirs français, suite notamment à des dysfonctionnements dans le Rhône et dans la Métropole de Lyon. Les vidéos montrent des situations aux paroxysmes de souffrances pour les animaux (une souffrance rajoutée à la mise à mort), mais aussi des situations dégradantes pour les travailleurs, et tout simplement inadmissibles pour les pouvoirs publics et les abattoirs. Si les images de l'association L214 dans les abattoirs sont terribles à regarder, c'est que la réalité de ce qu'il s'y passe doit changer. Nous sommes responsables en partie en tant que consommateurs et acheteurs pour la Ville. L'image et la réputation de notre excellente Régie scolaire et solidaire ne doivent pas être associées à un film d'horreur ;
- 3.** qu'au niveau national, la question animale soit prise en charge sous la forme d'une mission interministérielle, d'un secrétariat ou d'un Ministère à la Condition animale. Les questions liées à des jours sans chasse dans la semaine, dimanche le jour des familles et mercredi le jour des enfants, par exemple : les questions liées aux animaux marins, dont les souffrances sont très invisibilisées, les questions d'alternatives aux tests sur les animaux ; les questions de sensibilisation, d'information, de formation ; les questions liées aux droits des animaux, à la création éventuelle d'une personnalité juridique de la personne non-humaine etc. doivent être mises en discussion dans l'intérêt des animaux et de nos liens avec eux.

Nous sommes persuadés que le sort des animaux, des écosystèmes et des humains sont liés.

Par exemple, des études montrent un continuum de violence sur les animaux et les enfants au sein d'un même foyer : les parquets pourraient instruire de façon systématique les plaintes pour violences sur les animaux dans le but de protéger les animaux et de repérer un éventuel système de violence dans les familles. Car la maltraitance ne connaît pas la frontière entre les espèces. Nous devons inclure les animaux dans le champ de notre compassion, et la traduire dans le droit.

Nous formons ce vœu pour une société moins violente pour tous, humains et animaux !